

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 654 rapport tant la mesure d'internement spécial ordonné par l'arrêté n°276 du 27 avril 1941 en ce qui concerne M. Kallenatos (Denis).

n° 654

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 septembre 1941

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro
30 septembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 276 du 27 avril 1941 ordonnant des mesures d'internement spécial,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est rapportée la mesure d'internement spécial ordonnée par l'arrêté n° 276 susvisé en ce qui concerne M. Kallenatos (Denis).

Art. 2

Le présent arrêté, qui sera immédiatement exécutoire, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOTAIIETAS.